



Évaluation des divers scénarios liés à la COVID-19

Puis-je me présenter au travail dans les situations suivantes?

Scénarios	Puis-je me présenter au travail?	Que faire?
<p>1. Je présente :</p> <p>Un (1) des symptômes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fièvre : 38 °C (100,4 °F); • Perte d'odorat, sans congestion nasale; • Toux (nouvelle ou aggravée), sans raison apparente; • Essoufflement ou difficulté à respirer. <p>Ou</p> <p>Deux (2) des symptômes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mal de gorge; • Mal de tête inhabituel; • Fatigue extrême; • Perte d'appétit importante; • Douleurs musculaires généralisées; • Nausées, vomissements ou diarrhée. 	NON	<ul style="list-style-type: none"> • Je communique avec mon supérieur immédiat. • Je reste à la maison en isolement. • Je contacte la ligne Info-COVID-19 au 514 644-4545 pour évaluer le risque d'avoir contracté la COVID-19. • La Santé publique recommande que je surveille mes symptômes pendant 24 heures ou je que subisse un test de dépistage. • S'il n'est pas nécessaire de passer un test, je pourrai retourner au travail lorsque mes symptômes se seront <u>améliorés</u>. <p>S'il est conseillé de subir un test :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le résultat est négatif, PASSEZ AU NUMÉRO 4. • Si le résultat est positif, PASSEZ AU NUMÉRO 3.
2. J'attends le résultat de mon test de dépistage de la COVID-19.	Tout dépend	<ul style="list-style-type: none"> • NON : Si j'ai des symptômes ou que j'ai été identifié comme un contact étroit avec un cas de COVID-19, je dois alors demeurer en isolement à la maison en attendant le résultat du test. • OUI : Si je n'ai aucun symptôme et que je n'ai pas été identifié comme un contact étroit avec un cas de COVID-19, je peux retourner à l'école/au travail.
3. J'ai obtenu un diagnostic positif à la COVID-19.	NON	<ul style="list-style-type: none"> • Je reste à la maison jusqu'à ce que je reçoive le feu vert de la Santé publique (généralement 10 jours). • La Santé publique assure un suivi auprès des personnes atteintes de la COVID-19 et de leurs contacts.
4. J'ai obtenu un résultat négatif à la COVID-19.	Tout dépend	<ul style="list-style-type: none"> • OUI : Si j'ai eu des symptômes liés à la COVID-19 <u>et que je n'ai PAS eu de contact étroit</u> avec un cas de COVID-19, alors OUI, je pourrai retourner au travail lorsqu'il y aura amélioration des symptômes. • NON : Si j'ai eu un contact étroit avec un cas de COVID-19, alors NON, je ne peux pas retourner au travail et je dois respecter la période d'isolement conformément aux consignes de la Santé publique (généralement 14 jours, mais pourrait varier en fonction du traçage de contacts).
5. J'ai voyagé à l'extérieur du pays au cours des 14 derniers jours.	NON	<ul style="list-style-type: none"> • Je dois me placer en quarantaine pendant 14 jours. • Si le voyageur développe des symptômes compatibles avec la COVID-19, il lui sera recommandé de subir un test.
6. J'ai été identifié comme un contact étroit (moins de 2 m pendant plus de 15 min.) avec une personne <u>atteinte de la COVID-19</u> , sans équipement de protection approprié, à l'école ou à la maison (p. ex. un membre de la famille, un élève, un collègue ou un autre contact étroit infecté à la COVID-19).	NON	<ul style="list-style-type: none"> • Je reste à la maison jusqu'à ce que la Santé publique me donne le feu vert. • La Santé publique assure un suivi auprès des personnes atteintes de la COVID-19 et de leurs contacts. Elle émet des consignes sur la pertinence de passer un test de dépistage et sur la levée de l'isolement. • <u>Si j'obtiens un résultat négatif au test de dépistage, la période d'isolement est maintenue selon les consignes de la Santé publique</u> (généralement 14 jours, mais pourrait varier en fonction du traçage de contacts).
7. Je vis avec une personne qui présente des symptômes et qui est en attente du résultat de son test de dépistage à la COVID-19.	OUI	<ul style="list-style-type: none"> • Je peux me présenter au travail. Les autres membres du ménage peuvent poursuivre leurs activités normales et se présenter au travail. • Si la personne obtient un résultat positif, PASSEZ AU NUMÉRO 6.
8. Je vis avec une personne qui a voyagé et qui est en quarantaine pendant 14 jours, mais qui <u>n'est pas</u> atteinte de la COVID-19.	OUI	<ul style="list-style-type: none"> • Je peux me présenter au travail. Les autres membres du ménage peuvent poursuivre leurs activités normales et se présenter au travail.
9. Je vis avec une personne qui est en isolement à la suite d'un contact étroit au travail ou à l'école avec un cas confirmé de COVID-19.	OUI	<ul style="list-style-type: none"> • Je peux me présenter au travail. Les autres membres du ménage peuvent poursuivre leurs activités normales et se présenter au travail.